

CONSTRUISONS ENSEMBLE
UNE NOUVELLE CULTURE URBAINE

L'essentiel de LA CHARTE DE L'ARBRE



LA CHARTE DE L'ARBRE

La ville moderne est devenue de plus en plus fonctionnelle au cours du 20^{ème} siècle, par contre, les politiques de développement ont longtemps délaissé les questions d'environnement et de cadre de vie. Aujourd'hui, il semble légitime de rechercher à améliorer confort et attractivité mais aussi de s'alerter sur la vulnérabilité du territoire.

Pour répondre à cette problématique, il faut se convaincre que la condition même d'un développement urbain durable vient de la réconciliation entre la nature et la ville. Bien méconnu, le patrimoine arboré est une composante active de la ville offrant de nombreux bénéfices et services : climatisation de la ville, participation à la gestion de l'eau, dépollution de l'air et des sols, bienfaits sur le psychisme des urbains... Face à ces réalités, nous nous devons de prendre conscience de cet allié et de valoriser au mieux la place de la nature à nos côtés pour envisager un développement durable de la ville et de nos vies.

Pour ce faire, nous avons besoin d'un outil rassemblant l'ensemble des acteurs du territoire dont les métiers, les actions ou la sensibilité sont en interface avec la question de l'arbre. Support de connaissances partagées et principes sur lesquels s'appuyer, la charte de l'arbre doit être perçue tel un guide. Elle a pour objectif l'amélioration et l'harmonisation des pratiques dans le but d'assurer ainsi une protection durable et acceptée par tous des arbres qui composent les paysages de notre agglomération.

**80% des français vivent
dans les zones urbaines.
Le Grand Lyon :
58 communes
1,3 million d'habitants**



L'ARBRE URBAIN AU CŒUR D'UN PARADOXE

UNE CHARTE COHÉRENTE AVEC LA STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Nouvelle charte, ...

La première charte du Grand Lyon, adoptée il y a plus de 10 ans déjà, traduisait la redécouverte de l'importance de l'arbre pour la qualité de vie en ville. Cependant, les nouvelles préoccupations d'ordre écologique et environnemental révélées dans les années 2000, n'apparaissaient qu'en filigrane. Depuis lors, l'insertion du développement durable dans les politiques publiques de la ville est devenue un enjeu central. En effet, la végétalisation

des espaces urbains est appelée à jouer un rôle majeur dans l'amélioration de la configuration de la ville. Elle serait en mesure d'apporter des solutions locales à la grave question du réchauffement climatique, de la préservation de la biodiversité ou de la densification des villes. Face à ces nouveaux enjeux, la charte de l'arbre méritait donc une actualisation avec pour mission : Rendre incontournable la prise en compte de l'arbre dans le développement urbain.

UN PEU D'HISTOIRE RÉCENTE POUR COMPRENDRE



Quand la ville oublie l'arbre ...

Alors que l'action portée par le baron Haussmann avait permis d'introduire l'arbre au cœur de la ville, le 20^{ème} siècle et ses guerres ont fait tomber en disgrâce arbres et paysages. Les années de reconstruction d'après guerre, l'avènement de la pensée fonctionnaliste et le tout automobile qui suivirent ne cédèrent guère plus de

terrain à l'arbre urbain. Parallèlement à ces événements, la révolution verte et son système d'outillage innovant profitèrent à la diffusion de pratiques arboricoles peu respectueuses des arbres, comme la généralisation des tailles sévères.

... nouveau regard

Être à la hauteur d'un tel objectif implique une petite révolution dans notre façon d'envisager l'arbre en ville. Tout d'abord, l'arbre est un être vivant en interaction avec son environnement. D'autre part, chaque arbre participe au paysage et à l'écosystème de l'agglomération. Enfin, les enjeux liés à l'arbre sont transversaux à l'ensemble des politiques urbaines. C'est pourquoi, l'approche développée par cette charte s'apparente au concept anglo-saxon de foresterie urbaine. La notion de «forêt urbaine»,

consiste à envisager comme un tout les arbres d'une ville ainsi que les strates végétales qui leur sont liées. Chaque végétal est important en lui-même mais aussi en ce qu'il contribue à un vaste ensemble. Dans cette optique, la présente charte a été pensée comme un outil au service d'une dynamique partenariale ouverte à toutes les bonnes volontés. Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire désireux de s'investir sur la thématique de l'arbre en ville.



Patrimoine Grand Lyon
1990 : 40 000 arbres
2005 : 68 000 arbres
2011 : 81 000 arbres

... et le redécouvre in extremis

En 1980, la montée en puissance des préoccupations environnementales multiplia dans de nombreuses villes de France les programmes massifs de plantation mais, comme dans bien des cas, le retard accumulé est difficile à rattraper. Engagé dans une réflexion plus globale, le Grand Lyon est parmi les premières instances publiques à amorcer une démarche d'écologie urbaine. A cet effet, en 1992, la direction de la Voirie se dote d'une unité «arbres et paysage».

Ainsi, les bonnes pratiques mises en œuvre grâce à la première charte de l'arbre ont permis en 20 ans de doubler le patrimoine arboré du Grand Lyon et de diversifier les essences employées. Aujourd'hui, cette nouvelle charte s'engage à poursuivre la sensibilisation des habitants et des professionnels et à amplifier les actions menées pour la promotion des arbres dans l'agglomération lyonnaise.



UNE CHARTE POUR APPLIQUER ET RESPECTER DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

DIVERSITE PERMANENCE DUREE DYNAMIQUE	Diversifier les essences Pour atténuer l'effet allergisant lié à l'accumulation d'une espèce unique en un même lieu, Pour limiter le risque de propagation des maladies entre les arbres d'une même espèce , Pour développer la faune et la flore, Pour développer de nouvelles ambiances paysagères. Mettons en avant les essences peu connues capables de répondre à nos préoccupations actuelles : climat, allergie et biodiversité.		Maîtriser les dépenses Pour économiser sur des frais inutiles et cibler les financements indispensables, Pour pérenniser la présence de l'arbre en ville. Choisissons dès la conception d'un aménagement de diversifier les essences : «le bon arbre au bon endroit». Donnons les meilleures conditions à l'arbre au moment de l'aménagement pour qu'il s'épanouisse durablement. Sensibilisons le plus possible tous les acteurs pour empêcher les dégradations et utiliser les bonnes méthodes de plantation.	
	Conserver l'arbre au fil des saisons Pour rappeler aux citoyens le cycle biologique dans lequel eux-mêmes sont inscrits, Pour maintenir des paysages harmonieux et attrayants toute l'année. Créons au moment même de la conception d'un aménagement une composition végétale de diverses essences. Évitons les tailles sévères qui stoppent le développement naturel de la végétation.		Réintroduire la nature dans tout le paysage urbain Pour obtenir une meilleure équité de nature entre les habitants du Grand Lyon mais aussi avec les générations futures, Pour lutter contre les inégalités écologiques. Choisissons de planter dans plus de lieux différents en privilégiant les espaces en difficulté (ilots de chaleur, zones polluées...). Partageons d'avantage les efforts entre les différents acteurs.	
	Maintenir l'arbre en vie Pour confirmer que la plantation d'un arbre est un investissement durable, Pour préserver des éléments du patrimoine, identitaires de notre cadre de vie. Choisissons de planter de jeunes arbres à la conception. Plantons moins densément mais dans de meilleures conditions de fertilité.		Véhiculer les valeurs de l'arbre Pour éduquer le public afin d'améliorer sa compréhension et ses comportements vis-à-vis du patrimoine arboré, Pour que le public s'approprie cet enjeu environnemental et que les actions soient portées par tous. Sensibilisons et transmettons les bénéfices des arbres urbains à tous. Responsabilisons et impliquons l'utilisateur dans l'avenir de l'arbre.	
	Prévoir l'avenir de l'arbre Pour anticiper son évolution et préserver l'harmonie du paysage, Pour faire des économies sur des entretiens inutiles. Donnons les meilleures conditions de vie à l'arbre : Suffisamment d'espace pour se développer et s'alimenter (sol et ensoleillement approprié) en tenant compte du cycle de vie de chaque essence.		Développer la recherche et l'innovation Pour faire évoluer les pratiques et les adapter à l'environnement et à l'époque. Associions les savoirs et les expériences de chaque acteur du paysage urbain. Adoptons une attitude inventive dans les projets.	

L'ARBRE AU SERVICE DE TOUS



Element essentiel du paysage

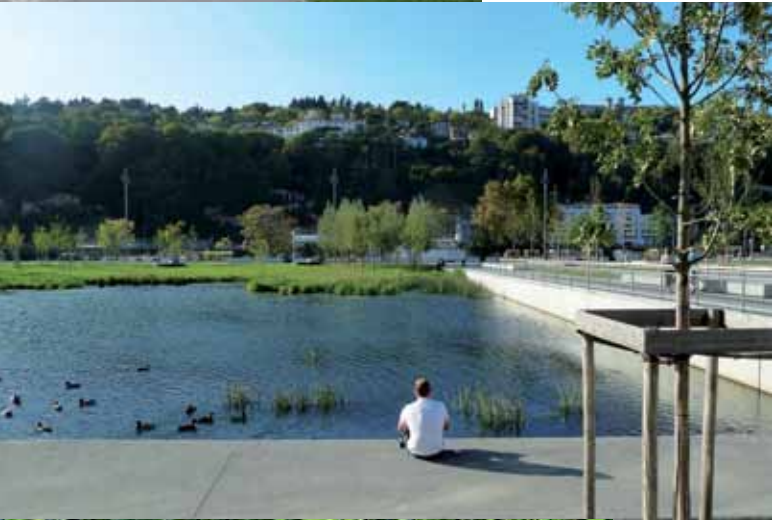
L'arbre participe à créer des ambiances diversifiées et changeantes au fil des saisons. Ils accompagnent les éléments architecturaux et mettent en scène la ville ; ils sont également des repères géographiques, culturels et chronologiques.



Purificateur d'air et de sol

En plus de produire de l'oxygène, les arbres et autres végétaux améliorent la qualité de l'air que nous respirons en agissant comme de véritable filtre à air. En effet, les feuilles des arbres arrivent à capter certains polluants atmosphériques très présents dans l'air de nos villes que sont l'ozone, le dioxyde de soufre, d'azote et de carbone. Enfin, les arbres, par la densité de leur feuillage, forment une protection contre les pollutions sonores de la ville.

Saules et peupliers peuvent, par leurs systèmes racinaires, participer à la dépollution des sols en absorbant, neutralisant et transformant divers polluants (métaux, pesticides, solvants, hydrocarbures).



Support de biodiversité

Les arbres constituent un support indispensable à l'épanouissement de la nature en ville. Ils offrent, en effet, le gîte et le couvert à une faune et à une flore diversifiée (champignons, oiseaux, chauves-souris, petits rongeurs, insectes...) tout ce qui permet de maintenir et améliorer la biodiversité.



Climatiseur naturel

A l'heure du changement climatique, l'arbre s'avère un allié indispensable par son rôle de climatiseur. Au rafraîchissement que procure l'ombre des feuillages, s'ajoute la vapeur d'eau rejetée par les feuilles qui humidifie l'air. Ces deux phénomènes ont pour effet d'abaisser sensiblement la température de l'air en été. Enfin, les arbres favorisent la circulation de l'air et contribue ainsi à la ventilation générale de la ville.



Au service du bien être et du vivre ensemble

L'arbre participe à la convivialité et de fait renforce ce lien social dont le citoyen urbain a tant besoin. Au sein d'un quartier, la conception harmonieuse des espaces et des plantations favorise la rencontre et l'échange. Les lieux agréables, verts et calmes sont évidemment source d'activités et d'appropriation de l'espace par les habitants. De plus, de par sa longévité, l'arbre devient un lien transgénérationnel et témoigne du passé comme de l'évolution contemporaine. Enfin, un environnement arboré riche et diversifié a des effets apaisants reconnus et favorise le bien-être des citoyens.



Au service d'une gestion écologique de l'eau urbaine

En interceptant une partie des précipitations, les feuilles des arbres contribuent à réguler l'arrivée de l'eau au sol. L'écoulement des gouttes de pluie le long des ramures réduit l'impact de la pluie ce qui améliore l'infiltration de l'eau dans la terre. Au lieu de rejoindre directement le réseau d'assainissement, les eaux de pluies infiltrées peuvent être remobilisées à tout moment pour les besoins de l'arbre, de la végétation ou pour l'humidification de l'air.

Le frêne et l'aulne permettent de filtrer l'eau et d'en améliorer la qualité.



Facteur d'attractivité économique

Dans l'imaginaire collectif, la présence de l'arbre confère au lieu où il se trouve un caractère agréable et préservé, ce qui explique la plus value immobilière des terrains boisés. La valorisation du bois et des déchets verts provenant de l'entretien des arbres est un plus économique qui peut servir à la production de matériaux ou d'énergie (ex : compost, combustible). Enfin, pour les solutions qu'il apporte aux pollutions urbaines, au réchauffement climatique ou encore au phénomène d'îlot de chaleur, l'arbre est de toute évidence un investissement sûr et rentable.

EXEMPLES À SUIVRE



DIVERSITE

Il y a une dizaine d'années, l'alignement de platanes situé **quai des Célestins** à Lyon 2^{ème} fut infecté par le chancre coloré. La présence massive d'une même essence expose en cas de maladie l'ensemble des sujets à la contamination. En réalisant une composition plus diversifiée, en alternance ou en séquence, on a plus de chance de la préserver sur le long terme.



PERMANENCE

A Bron, l'arrivée du tramway fut l'occasion pour la commune de lancer de grands projets dont le réaménagement de la place de la mairie. L'enjeu consistait à ombrager et rafraichir les façades en été sans gêner les apports solaires en hiver. Pour cela, des compositions autour d'essences persistantes (qui gardent leur feuillage en hiver) et non persistantes furent accomplies : *le camélia* et *le magnolia grandiflora* apportent un peu de verdure à nos paysages hivernaux sans nuire à l'apport de lumière alors que le *magnolia soulangeana* apporte la fraîcheur l'été.



DUREE

La plupart des arbres d'alignement situés sur les **quais de la Saône et du Rhône** sont devenus des éléments patrimoniaux atteignant aujourd'hui 150 ans. La présence de ces sujets, plantés sous le Second Empire, révèle que l'espérance de vie d'un arbre dépend prioritairement des conditions de vie que nous lui donnons. Même s'il n'est pas en milieu naturel, en veillant sur lui, l'arbre urbain peut traverser les décennies et devenir un symbole identitaire fort.



DYNAMIQUE

La commune de Sainte Foy-lès-Lyon, perchée sur les hauteurs, profite d'une vue imprenable sur Lyon. Pour que la végétation ne vienne pas cacher ce panorama, il convient de veiller à son évolution dans le temps. Pour éviter les contraintes de tailles annuelles voir l'arrachage des arbres 20 à 30 ans plus tard, affaiblissant l'arbre et engendrant des surcoûts, s'orienter sur une essence adaptée en anticipant le développement du houppier (parties aériennes de l'arbre : branches, rameaux, feuillage) est inévitable.



ECONOMIE

A Tassin la Demi-Lune, rue du professeur Depéret, la plantation de jeunes sujets de pépinière a permis d'étendre les alignements grâce aux économies réalisées. En effet, en plus d'être moins chers, ces arbres poussent plus vite et possèdent une meilleure espérance de vie.



SOLIDARITE

Dans les années 90, une étude de photographies thermiques aériennes menées sur **la ville de Montréal** mettait en évidence une différence de température estivale de plusieurs degrés entre les parties ouest et est de la ville expliquée par le déséquilibre de végétation. En conséquence, un important programme d'investissement public et privé fut entrepris pour replanter des arbres dans la partie est de la ville et réduire ainsi cette «fracture climatique».



PEDAGOGIE

Pierre-Bénite organise chaque année une journée de l'arbre. Pour l'occasion, les acteurs du territoire avec la participation des écoles primaires concentrent leurs efforts pour planter des arbres sur les différents projets d'aménagement urbain situés sur la commune. Au fil des années, le paysage de Pierre-Bénite s'est vu transformé : le nombre d'arbres sur les espaces publics a ainsi été multiplié par 3 passant de 220 en 1992 à 637 en 2012.



RECHERCHE INNOVATION

Le projet d'aménagement de **la rue Garibaldi à Lyon 3^{ème}** expérimente de nouvelles techniques. Afin d'atténuer les effets de canicule, les anciennes trémies routières s'utiliseront comme réservoir pour recueillir les eaux pluviales. Une partie de cette eau servira à l'arrosage des plantations en période de sécheresse. Cette initiative permettra de réactiver la fonction climatisante des végétaux qui est souvent stoppée par le manque d'eau en été. De cette façon, les arbres correctement hydratés apporteront l'ombrage nécessaire et l'évaporation d'eau du feuillage des plantes rafraichira la température.

**ENVIE D'ÊTRE
SIGNATAIRE...**

Tous signataires

Puissance publique, particuliers, ou organismes privés, nous sommes tous collectivement responsables de la place octroyée à l'arbre au sein de notre agglomération.

Je suis concerné par la signature de la charte si :

- Je suis propriétaire d'arbres ou d'espaces boisés
- L'arbre urbain est en lien direct ou indirect avec ma pratique professionnelle
- Je souhaite agir au travers de mes comportements quotidiens en faveur d'une forêt urbaine de qualité en tant qu'usager de l'agglomération et bénéficiaire des bienfaits de la forêt urbaine.

Retrouvez la liste des signataires sur grandlyon.com

Une charte pour agir

Au travers de la charte de l'arbre, les signataires font connaître leur adhésion aux grands principes qu'elle développe. Mais au-delà de la simple déclaration d'intention, la charte de la forêt urbaine entend être avant tout un outil au service de l'action. Chaque signataire s'engage ainsi à mettre en œuvre à son échelle les consignes de la charte au travers d'un plan d'action rendu public.

Vous n'êtes pas encore signataires mais vous avez envie de faire partager une initiative ou une expérience, écrivez-nous : arbres@grandlyon.org

VOS NOTES PERSONNELLES

[illegible]

CONTACTS UTILES

[illegible]



**BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS
SUR LA DÉMARCHE...**

**RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE
LA CHARTE DE L'ARBRE SUR :
www.grandlyon.com**

**NOUS CONTACTER :
arbres@grandlyon.org**

LES PARTENAIRES



GRANDLYON
communauté urbaine

Direction de la Voirie Arbres et paysage

20 rue du Lac - BP 3103
69399 Lyon cedex 03

Conception graphique : Zigzagone

Crédit photo : Unité arbres et paysages / SEPR de Lyon
pour Grand Lyon / Jacques Léone pour Grand Lyon /
Atelier des paysages / Guy F. pour Agence d'urbanisme
de Lyon / ArtVrStudios pour SPLA Lyon Confluence

Edition juillet 2012